



Ministère de la Justice

Ministère de l'Action  
et des Comptes publics

Ministère de l'Intérieur

Paris, le 25 novembre 2019

## NOTE AUX REDACTIONS

### **Remise du rapport sur la mission de L'Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (AGRASC)**

Le 19 juin 2019, le Premier ministre a missionné les députés Laurent SAINT-MARTIN et Jean-Luc WARSMANN pour travailler sur le sujet des saisies/confiscation afin de dresser un bilan quantitatif et qualitatif de l'effectivité du système actuel de détection, d'identification, de saisie et de confiscation des avoirs criminels et de faire toutes propositions aux fins d'amélioration et d'évolution de l'organisation du système actuel, tant au niveau national qu'au niveau territorial.

Secondés par des membres du ministère de la Justice et du ministère des finances, les parlementaires se sont rendus auprès de plusieurs juridictions et services d'enquêtes à travers la France, ainsi qu'en Suisse et en Belgique.

Au cours de leurs travaux, les membres de la mission ont été amenés à réaliser 144 auditions auprès de l'ensemble des acteurs de la chaîne d'identification, de saisie, de gestion et de confiscation des avoirs criminels.

**Le rapport sera remis mardi 26 novembre et sera suivi d'un point presse à 11 heures en présence des députés et de Laurent NUÑEZ, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur**

Merci de vous accréditer auprès du service de presse de la garde des Sceaux  
[secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr](mailto:secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr)

**Carte de presse obligatoire**

#### **Contacts presse**

Cabinet de Nicole BELLOUBET, garde des Sceaux, ministre de la Justice  
01 44 77 63 15 - [secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr](mailto:secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr)

Cabinet de Laurent NUÑEZ, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur  
01 49 27 38 53 - [sec1.pressecab@interieur.gouv.fr](mailto:sec1.pressecab@interieur.gouv.fr)